Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260630-D20260630_01-DE

République Française
Département Morbihan
Commune de Sainte Anne d'Auray

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/06/2026

Référence
20260630-01

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	20

Date de la convocation
23/06/2026

Date d'affichage
23/06/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 01/07/2026

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anne d'Auray s'est réuni, en session ordinaire, salle du conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FORGET Kévin, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/06/2026.

Présents : M. FORGET Kévin, M. LALYS Flavien, M. COLLEC Frédéric, Mme SAMSON Lucie, M. LE NEILLON Didier, M. BLANCHON Eric, Mme BULTOR Christelle, M. CADORET Jean-Pierre, Mme DESCHAMPS-NICOLAS Myriam, M. GASTINE Roland, Mme GUIMENEZ Delphine, M. JAHIER Pierre, Mme LE BLAY Emmanuelle, Mme LE TALLEC Mélanie, Mme LEFIEVRE Claire, Mme ROUEZ Camille, M. ROUX Nicolas, Mme SAMSON Emmanuelle et M. TRACOL Claude.

Excusés ayant donné procuration : Mme MALRY Célia (pouvoir à M. FORGET)

Absents : Mme LE FRAPPER Maria, M. LE ROUX Franck et M. DUVERGER Damien.

A été nommé secrétaire : Mme ROUEZ Camille

D20260630-01 – Subventions associations – année 2026

La commission « Vie Associative-Sport-Culture et Communication », lors de sa réunion du 9 juin dernier propose d'allouer les subventions aux associations pour l'année 2026. Les critères de répartition retenus tiennent compte du nombre d'adhérents, des adhérents résidants ou non à Sainte Anne d'Auray, s'il s'agit d'une association sportive et pédagogique ou non, du service rendu à la commune en termes d'image, du budget de fonctionnement, si l'association est déjà subventionnée et des projets de l'association.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les montants des subventions 2026 proposés ci-joint.

Pour éviter tous risques de conflits d'intérêts, un élu (M. CADORET) ne participe pas au vote.

Après avoir entendu l'exposé de M. LALYS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à **la majorité** de ses membres présents et représentés (1 abstention de M. Cadoret) **approuve** les montants des subventions 2026 à verser aux associations.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire
Kévin FORGET

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-215602632-20260630-D20260630_01-DE

Associations Dossiers complétés	Subventions 2025	Montants proposés pour 2026
Académie de Musique et d'Arts Sacrés	1 163 €	1119 €
Amicale laïque école Cheval Blanc (+ section badminton)	313 €	313 €
Ascsa Foot	2 536 €	2391 €
Association St Henri / Monument de Chambord	101 €	101 €
Music'Art	771 €	1079 €
Chorale Sylvia	225 €	230 €
Comité des Fêtes et des Associations	1 100 €	1100 €
Coop scolaire	3 185 €	2975 €
Echiquier Laïque St-Annois	437 €	485 €
Esprit Danse	1 465 €	1460 €
Gymnastique Volontaire	723 €	786 €
Judo Saintannois	574 €	518 €
Kiwanis club (joutes)	400 €	500 €
La crèche vivante	399 €	532 €
La Savate	490 €	458 €
Les Amis du Mémorial	200 €	259 €
Les Pitchounes	50 €	50 €
Les Rederiens	75 €	73 €
APEL Ste Anne	5 250 €	5705 €
Quent et moi	140 €	140 €
Société de chasse	50 €	- €
1 carte,1 plume,1 sourire	70 €	70 €
Union Nationale des Anciens combattants	414 €	381 €
Hast Fonnapl	125 €	125 €
Atelier de couture Stal-Kemenerezed	50 €	50 €
Association Spectacle Yvon Nicolazic	370 €	370 €
MCM	50 €	50 €
AATC	215 €	237 €
Auray Télévision		300 €
Association Fédérée des donneurs de sang	40 €	40 €
Comice agricole	300 €	300 €
Le souvenir français	100 €	100 €
Les Restos du Cœur	150 €	150 €
Ligue contre le cancer	100 €	100 €
La croix rouge	100 €	100 €
TOTAUX	**23 056 €**	**22 647 €**